

Des dizaines d'acteurs pour mener la « Guerre du feu »

Un comité technique organisé par l'Association des communes forestières du Var pour lutter au mieux contre les incendies a réuni de nombreux protagonistes mardi à La Londe

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2017, dans le Var, près de 4200 hectares de forêts sont partis en fumée. Ce nombre s'étend même à 8475 ha sur la région PACA⁽¹⁾.

Afin de limiter cette prolifération, l'Association des communes forestières du Var, présidée par Nello Broglio (maire des Adrets-de-l'Estérel) a convié, à l'occasion d'un comité technique organisé mardi à La Londe, plusieurs communautés de communes et leurs partenaires partie prenante de la défense des forêts contre l'incendie : État, Région, Département, SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), Chambre d'agriculture, Office national des forêts (ONF) et les représentants des propriétaires forestiers privés.

Une quarantaine de personnes, élus et professionnels de la question, se sont appuyées sur les retours d'expérience suite aux feux de forêts qui ont touché le Var l'année dernière et sur les divers projets ou expérimentations des collectivités et du Parc National de Port-Cros, pour appréhender au mieux la protection de la forêt dans ses diverses composantes.

Plusieurs enjeux à concilier

Au cours de cette table ronde, qui s'est parfois muée en débat, les problématiques traitées se sont concentrées sur la conciliation des différents enjeux et modes de gestion. Les participants ont échangé sur les moyens réglementaires qui permettent de concilier travaux de débroussaillage pour la prévention des incendies de forêts, et sauvegarde des espèces naturelles protégées.

En d'autres termes, comment aménager des pistes et des zones de protection des pompiers en forêt



Après un été 2017 marqué par de nombreux incendies sur le secteur, élus et acteurs de la lutte tentent de trouver des solutions pour lutter au mieux face à ce fléau dans les années à venir.

(Photo doc V-m)

(pour éteindre un feu en toute sécurité), sans que les travaux d'aménagement n'aient un impact préjudiciable sur les plantes et les animaux protégés. De même a été évoquée la légitimité réglementaire des travaux de Défense des forêts contre l'incendie (DFCI), pourtant officialisée dans les Plans intercommunaux de débroussaillage et d'aménagement forestier (PIDAF), qui « ne permet pas directement une sécurisation foncière pourtant nécessaire ».

Les financements publics concernant des travaux sur du foncier



Une quarantaine d'acteurs étaient réunis mardi à La Londe.

(Photo H. H.)

privé (les trois quarts de la forêt varoise sont privés). Enfin, les discussions se sont poursuivies pour s'accorder sur les procédures permettant à l'agriculture de participer à la Défense des forêts contre l'incendie.

Dans l'impasse

Là encore, le cheminement réglementaire n'est pas tout tracé.

Si les avancées techniques et les volontés de tous les partenaires sont certaines, les réponses d'ordre réglementaire « s'avèrent incomplètes voire inadaptées aux

La Guerre du Feu c'est quoi ?

Mise en place par Renaud Muselier, président de la région Sud PACA, et confiée à François de Canson, la « Guerre du Feu » est une opération qui se décline en trois axes :

- **prévenir** : en informant les populations sur les risques et les mesures à prendre, en aménageant les massifs, en faisant respecter les obligations légales de débroussaillage chez les particuliers et en permettant le financement des pistes DFCI ;
- **combattre le feu** : en s'assurant d'avoir les moyens aériens et terrestres pour éviter qu'un éventuel feu de forêt se propage ;
- **reconstruire** : lorsque les communes sont touchées, la Région doit être en première ligne pour leur venir en aide dans la phase de reconstruction.

problématiques de terrain ».

Il s'agirait donc « d'assouplir la législation et de l'adapter ». La Région, par la voix de François de Canson, se propose de « porter ces projets de modifications réglementaires au niveau national au sein d'un livre blanc » dans le cadre de son dispositif « la Guerre du feu » (voir ci-dessus).

HARRY HOZÉ

1. Chiffres issus de Prométhée, banque de données sur les incendies de forêts en région Méditerranéenne en France.

Questions à François de Canson, conseiller régional délégué aux risques majeurs

« Si nous n'anticipons pas, nous allons droit à la catastrophe »

Pour François de Canson, conseiller régional délégué aux risques majeurs, la lutte contre les incendies ne pourra pas être optimale si les règles administratives restent telles qu'elles le sont à l'heure actuelle.

Quels sont les obstacles auxquels vous faites face ?

Nous sommes confrontés à des contraintes administratives très lourdes, notamment au niveau des droits de passage.

Pour percevoir les subventions, il faut en premier lieu avoir l'accord des propriétaires. Et dans certains cas, il peut y avoir des indivisions, ou on peut ne pas retrouver les propriétaires.

Quelle serait votre solution ?

Je pense qu'il faut assouplir les règles administratives et environnementales, pour pouvoir être en capacité d'agir sur les pistes DFCI de façon plus rapide. Cela, tout en restant

respectueux de ce magnifique environnement qu'est le nôtre.

En quoi est-ce important de préserver le patrimoine forestier ?

C'est la richesse, la beauté d'un territoire et la sécurité de tous qui



Photo doc

sont en jeu. Si nous n'anticipons pas, nous allons droit à la catastrophe. La réunion de ce jour en est l'illustration même et nous voulons gagner ce pari.

H. H.